

Soupçons de viols : l'intéressé admet des comportements inappropriés



Les faits se seraient déroulés entre 1968 et 1996 dans l'ancienne institution libre de Combrée, aujourd'hui fermée.

Archives CO

À partir du printemps 2025, les services de police et de gendarmerie ainsi que le parquet d'Angers ont été saisis de plaintes émanant d'anciens élèves de l'école libre de Combrée et imputant à l'ancien préfet de discipline de l'établissement (désormais fermé) des faits de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs par une personne ayant autorité.

Les faits dénoncés concernent la période allant de 1968 à 1996 et des plaignants de sexe masculin et féminin. L'enquête avait été confiée à la section de recherches d'Angers, qui s'est appuyée aussi sur les moyens du groupement de gendarmerie de Maine-et-Loire.

Modes opératoires identiques

Après plusieurs mois d'enquête et de recoupements, le mis en cause a été entendu dans le cadre d'une garde à vue fin mai 2026. Il a globalement reconnu des comportements inappropriés sur des enfants de sexe féminin, en tentant d'en dénier le caractère sexuel, et nié tout agissement à l'égard des garçons.

Aucune mesure n'a encore été prise à son encontre puisque les faits sont prescrits sur le plan pénal. Leur prescription sur le plan civil reste à analyser. Des témoins ou potentielles victimes restent à entendre, du matériel informatique devra sans doute être analysé.

Les représentants du collectif des plaignants ont été informés des développements de cette affaire. Il leur a notamment été indiqué que l'enquête faisait à ce jour apparaître des rapprochements entre les différentes plaintes, notamment des modes opératoires identiques, ce qui donnait un fort crédit à leurs déclarations.

L'enquête se poursuit, toujours confiée à la section de recherches d'Angers.